



# BPJEPS Educateur sportif Pêche de Loisir

sur  
10 Mois

Formation  
adultes

Formation  
continue ou  
apprentissage

## VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur pêche tout public en Fédération Départementale de pêche, AAPPMA...
- Moniteur guide de pêche indépendant

## PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être majeur
- Attestation de 50m nage libre
- Formation aux premiers secours
- Complétude du dossier de candidature et entretien sur le projet professionnel
- Admission si réussite aux Tests et Exigences préalables (test technique, oral, écrit)
- Détails des modalités d'accès (1)

## EXAMEN

- **Diplôme de niveau 4 (niveau Bac)**
- **Epreuve A** (au centre de formation) : un dossier explicatif de son projet d'animation (conception, mise en œuvre, réalisation). Oral de 20 minutes + entretien
- **Epreuve B** (sur le terrain): Un dossier de présentation des cycles d'apprentissage mineur et adulte. Conduite d'une séance d'encadrement d'un groupe de mineur
- **Epreuve C** (au centre de formation): Mise en situation professionnelle (conduire une séance à un public spécifique) + entretien + Réaliser deux démonstrations techniques commentées
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- N°RNCP : 28573 - Certif info : 20663

## POURSUITES D'ÉTUDES

- UCC de Direction
- UCC Complémentaire pêche de loisir en milieu maritime
- Tout autre BPJEPS

## QUELQUES CHIFFRES (1)

- 100% des candidats ont obtenu leur examen à la dernière session
- À 6 mois après sortie de formation : 90% d'insertion professionnelle dont 75% en création de structure d'animation et de guidage pêche

## TARIFS (1)

- **Formation Continue** : 6596 € pour 10 mois, Tous publics : demandeur d'emploi, salariés et dispositifs de la Formation Continue ...
- **Apprentissage** : tarif selon le barème France Compétences

Nous consulter pour étudier la prise en charge financière de la formation.

## ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Accessibilité à la formation : Consulter notre référent handicap pour adapter selon les besoins par tel : 05 65 47 00 60 ou par mail : delphine.gayraud@mfr.asso.fr

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

### 31 DURÉE\*

- Session de 1198 h entre Janvier et octobre
- 687 heures en centre de formation
- 511 heures en entreprise

\*Possibilité d'un parcours individuel de formation en fonction des vos diplômes et de votre expérience professionnelle

### RYTHME D'ALTERNANCE

- 3 semaines à la MFR / 1 semaine en entreprise, sauf été : 9 semaines en entreprise

### STATUTS

- **Formation continue** tous publics, prise en charge possible des coûts pédagogiques pour demandeurs emploi, salariés... (nous consulter pour étudier chaque situation)
- **Apprentissage** jusqu'à 30 ans et plus si TH (Prise en charge par les OPCO des frais pédagogiques et d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- **Contrat de professionnalisation**
- **Autres** (ex : compte CPF, plan de formation, financement perso...)

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Fédération de Pêche
- Guide de pêche indépendant

### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE CANDIDAT EN ENTREPRISE

- Partage de la connaissance du milieu avec le public
- Connaissance des différents publics
- Création d'un cycle d'animation adapté
- Encadrement et gestion autonome de séances d'animation

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

(1) Détails et mise à jour sur notre site internet  
[www.mfrdenaucelle.fr](http://www.mfrdenaucelle.fr)

## LA FORMATION EN MFR

Établissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

La formation se compose de 4 Unités Capitalisables à valider :

**UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure** (Communiquer dans la vie professionnelle – Prendre en compte les publics dans leur environnement...)

**UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure** (Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation)

**UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir »** (Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage).

**UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « pêche de loisir » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou un cycle d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir »** (Conduire une séance sur les techniques de pêche – réglementation de la pêche – conditions de sécurité).

**Les +**

### AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS

- Organisme agréé par la DRJSCS n°9381309

### SUIVI INDIVIDUALISÉ

- Petits groupes d'adultes (15 à 18 stagiaires par session), Accompagnement au plus près du projet professionnel de chaque stagiaire

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Lien permanent avec le monde du travail via l'alternance
- Équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, d'intervenants spécialisés, ... et en partenariat avec diverses structures pro.

### SITE DE FORMATION

#### MFR de NAUCELLE – CFA

7 rue de Villalongue 12800 NAUCELLE  
TEL 05 63 47 00 60  
Mail : [mfr.naucelle@mfr.asso.fr](mailto:mfr.naucelle@mfr.asso.fr)  
Siret 788 185 528 000 23

Vos interlocuteurs : tel 05 65 47 83 71

Jean-Michel BAUGUIL, Responsable Pédagogique : [Jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr](mailto:Jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr)

Régine PLASSE Administration formation continue et apprentissage : [regine.plasse@mfr.asso.fr](mailto:regine.plasse@mfr.asso.fr)